

Image not found or type unknown



séparation de bien et succession

Par **eliot27052009**, le **14/03/2012** à **18:57**

bonjour

marié en séparation de bien et donation au dernier vivant avec enfants d'un premier lit, mon mari a reçu un héritage qu'il a versé sur le compte joint et qui a servi à payer des dettes et autres. A son décès devrais je rembourser à ses héritiers la somme qu'il a perçu. Avait t'il le droit de tout dépenser.